HARFLEUR DU DEBUT DE LA GUERRE DE CENT ANS A LA FONDATION DU HAVRE

PAR

FRANÇOIS BLANCHET

PREMIERE PARTIE TOPOGRAPHIE

I

STRUCTURE GÉNÉRALE DU PAYS

Au point de vue géologique, Harfleur s'élève sur des terrains inconsistants formés par les alluvions de la Seine. Deux influences contraires ont nui à son port : celle des galets, qui, s'amoncelant sur la côte, ont fini par former la pointe du Hoc, et celle des alluvions de la Seine, qui, mêlées aux galets, ont obstrué la rade.

II

SITUATION

La situation d'Harfleur par rapport à l'arrière-pays était excellente. C'était le débouché naturel du pays de Caux, avec Dieppe et Rouen. Mais Harfleur avait sur ces ports l'avantage de surveiller à la fois la Seine maritime et la mer. D'où une importance non seulement économique, mais stratégique.

Ш

GÉOGRAPHIE

Les collines d'Ingouville protégeaient Harfleur des invasions, au nord. La plaine de Leure était la voie ouverte aux débarquements anglais. Leure était l'avant-port de la ville. Plusieurs anses naturelles découpaient le rivage voisin. Le château-fort des sires de Tancarville défendait le pays à l'est.

IV

TOPOGRAPHIE PROPREMENT DITE

Le meilleur plan pour restituer l'état ancien de la ville est celui de la collection d'Anville, qui remonte au xvine siècle.

Harfleur fut une ville fortifiée. La première mention des remparts remonte à 1354. Trois grandes portes donnaient accès à la ville : celle de Montivilliers au nord, celle de Rouen à l'est, celle de Leure à l'ouest. Quinze tours rondes flanquaient les murs.

Le port était formé de deux bassins, le clos aux galées, réservé plus spécialement à la marine militaire, et le port de commerce proprement dit. Deux grosses tours, entre lesquelles étaient tendues des chaînes protégeaient l'entrée du port.

La ville ne formait qu'une seule paroisse. L'église, située au centre de la ville, était consacrée à Saint Martin. Elle fut reconstruite vers la fin du xv^e siècle, mais elle ne fut terminée qu'à la fin du xvn^e siècle. C'est un mélange de style flamboyant et classique. En outre, plusieurs chapelles étaient affectées au culte.

L'hôtel de ville, voisin du port de commerce, fut

détruit en 1465 et rebâti aussitôt après. L'hôtel de la Rose Blanche lui était contigu. Le roi possédait à titre personnel l'hôtel aux Piliers, depuis la fin du xiv^e siècle.

Au centre de la ville étaient les halles (halle au blé, halles de la boulangerie, de la draperie et mercerie, de la boucherie). Dans le voisinage de la porte de Montivilliers il y avait deux moulins.

DEUXIEME PARTIE HISTOIRE DE LA VILLE

Les Romains établirent un port, Caracotinum, là où s'éleva plus tard Harfleur. Des voies romaines unissaient cette ville à Rouen et au centre des Gaules. Les invasions anglo-saxonnes la ruinèrent. Harfleur remplaça Caracotinum vers la fin du vr siècle. Les premiers temps de son histoire sont obscurs. Elle fut érigée en commune par Jean Sans Terre en 1202, mais cette organisation fut éphémère. A la fin du xm siècle, la ville appartenait en fief au comte de Gueldre; en 1281, Renaud, comte de Gueldre, l'échangea avec Philippe-Auguste contre une rente de 1.300 livres.

T

HARFLEUR A LA VEILLE DE LA GUERRE DE CENT. ANS

Vers le deuxième tiers du xive siècle, Harfleur était un entrepôt de commerce très actif. Des privilèges importants avaient attiré les marchands, qui venaient surtout des pays méditerranéens. La prospérité régnait. Harfleur était à même de devenir un grand port militaire.

II

DEBUT DE LA GUERRE DE CENT ANS

Dès le début de la guerre de Cent Ans, Harfleur devint une base navale importante. Harfleur et Honfleur, Portsmouth et Southampton se disputèrent l'empire de la Manche. Sous le règne de Philippe de Valois, la ville, tout en restant constamment sur la défensive, envoya une flottille incendier Southampton en 1338. Ses bâtiments participèrent à la bataille de l'Ecluse en 1340. Les évènements n'empêchèrent pas le roi de favoriser le commerce en octroyant des privilèges aux marchands étrangers.

La guerre perpétuelle et la piraterie affaiblissaient Harfleur. Les Anglo-Navarrais, à Montivilliers et à Honfleur, la menaçaient. Etienne Marcel envoya des renforts, qui s'épuisèrent dans des escarmouches. En 1360, les Anglais débarquèrent à Leure et se préparaient à piller Harfleur quand le traité de Brétigny fut signé. Jean II avait cherché à faire prospérer le commerce et avait même établi des foires pendant deux ans, mais son règne fut néfaste pour la ville.

III

HISTOIRE DE LA VILLE DE 1360 A 1415

Charles V désarma d'abord les Navarrais, qui campaient autour d'Harfleur, puis, pour réduire les Anglais, fit du port un véritable arsenal maritime. Le duc de Lancastre essaya vainement de le détruire en 1369. Le roi répondit à cette tentative en envoyant

d'Harfleur plusieurs expéditions contre l'Angleterre. Harfleur fut sérieusement menacée en 1374 et en 1378. La pensée dominante de la politique de Charles V semble avoir été un projet de descente en Angleterre, qui ne fut jamais réalisé par suite des offensives anglaises.

Le roi renouvela les privilèges concédés aux marchands étrangers. L'état du port fut amélioré et le commerce reprit une activité nouvelle. Les draperies de Montivilliers, les vins et les cuirs affluèrent sur le marché d'Harfleur. L'état matériel de la ville fut amélioré.

Sous le règne de Charles VI, la situation d'Harfleur fut très instable. La ville participa directement à toutes les opérations de la guerre. En 1383, une concentration de troupes ayant lieu à l'Ecluse, la ville envoya un grand nombre de vaisseaux et de troupes. Les dernières années du xive siècle furent marquées par une série d'alertes. En 1404, la flotte harfleuraise pilla la Cornouaille pour rétablir Owen Glendowr sur le trône d'Angleterre.

Le commerce bénéficia de l'impulsion qu'il avait reçue sous le règne précédent. Les privilèges furent encore confirmés et, malgré les guerres, le trafic du port fut assez intense. Les bassins et les fortifications furent réparés.

IV

LA PREMIÈRE OCCUPATION ANGLAISE (1415-1435)

Le prétexte de l'invasion fut la piraterie à laquelle se livraient principalement les marins d'Harfleur. La rupture diplomatique eut lieu le 28 juillet 1415. Les Anglais assiégèrent la ville du 14 août au 22 septembre. Bloquée par terre et par mer, elle capitula après une résistance héroïque. Les habitants furent exilés et les chefs de la résistance durent se rendre prisonniers à Calais le 11 novembre.

Henri V releva les ruines de la ville et les remparts. Henri VI, en 1424, fit élever une nouvelle tour. En même temps, des garnisons importantes occupèrent la ville. Elles furent souvent renforcées, car les Anglais firent d'Harfleur, à l'exemple de Charles V, une base militaire et navale de premier ordre.

La colonisation d'Harfleur fut la conséquence de la conquête. Henri V voulut faire de cette ville une place anglaise. Il attira ses sujets par de nombreux privilèges, et leur distribua, moyennant un cens très modique, la plupart des immeubles devenus vacants. Ce système cut l'avantage de renouveler complètement la population, mais par contre, l'inconvénient de diminuer la valeur des tenures. Toutes les fonctions administratives devinrent exclusivement l'apanage des Anglais.

Henri VI confirma les privilèges accordés par les rois de France aux marchands étrangers fréquentant le port. Le commerce reprit son essor, celui des vins en particulier.

Les Anglais repoussèrent d'abord les attaques françaises. En août 1416, ils remportèrent un succès naval au large d'Harfleur. Ils refusèrent de rendre la ville lors de la tentative d'arbitrage de l'empereur Sigismond (1416-1417). En 1417, Henri V conquit toute la Basse Normandie, Harfleur restait définitivement au pouvoir des Anglais. En 1425, la flotte d'Harfleur se rendit au siège du Mont Saint Michel.

V

INSURRECTION CAUCHOISE ET DÉLIVRANCE D'HARFLEUR, 1435

La domination anglaise avait fini par devenir précaire. Un soulèvement des paysans cauchois rendit toute la Haute Normandie à Charles VII; après une tentative infructueuse des « cent-quatre » paysans cauchois le 4 novembre, Harfleur revint à la couronne le 25 novembre.

La domination française ne fut pas assez solidement établie pour être durable. La misère était grande. En 1438, l'insubordination d'une partie de la garnison faillit ouvrir les portes à Henri VI. Les préparatifs de l'ennemi s'intensifiaient.

VI

CAMPAGNE DE 1440 ET SECONDE OCCUPATION ANGLAISE (1440-1449)

Au printemps de 1440, Henri VI assiégea de nouveau la ville. Elle résista jusqu'au début de novembre. La disette l'obligea à capituler.

Beaucoup d'habitants s'exilèrent alors. La ville était ruinée par la guerre. Henri VI la releva, rappela ses sujets et leur donna une organisation communale. La trêve de 1444 ramena la paix.

En décembre 1449, Charles VII mit le siège devant la ville qui se rendit le 1° janvier 1450.

VII

HARFLEUR DEPUIS SON RETOUR A LA COURONNE JUSQU'A 1517

Charles VII eut à relever bien des ruines. Il dis-

pensa du payement des aides ses sujets d'Harfleur, et diminua considérablement les rentes qu'ils lui devaient sur les halles et l'hôtel de ville. Quelques tentatives anglaises sont à signaler à cette époque.

Louis XI renouvela les privilèges octroyés par son père. Puis il fit accomplir de grandes réparations dans la ville. Les fortifications furent presque complètement refaites. L'Hôtel de ville fut abattu, et reconstruit sur un plan beaucoup plus vaste. Les halles et les moulins furent réparés.

La ville resta toujours sur la défensive à cette époque. Elle dut à la guerre des Deux-Roses autant qu'à la vigilance du roi de ne pas être envahie de nouveau. Elle adhéra un instant en 1464 à la Ligue du Bien Public. La plupart des entrevues entre Louis XI et Warwick eurent lieu à Harfleur, ce qui valut à ce port de graves menaces de la part des Anglais. Un débarquement ennemi eut lieu au Chefde-Caux en juin 1470.

Louis XI favorisa le commerce en renouvelant les privilèges accordés aux marchands d'outre-mer. La ville, bien que moins peuplée qu'autrefois, retrouva sa prospérité d'antan.

Charles VIII fit fortifier davantage la place, qui fut garnie d'artillerie. Des garnisons occupèrent le Chef-de-Caux, qui fut fortifié. Henri VII étant mal disposé à l'égard de la France, une série d'alertes inquiétèrent les Harfleurais, mais elles ne furent jamais sérieuses. Une épidémie de peste, qui éclata en 1494, fit des ravages à Harfleur.

Depuis la fin de la guerre de Cent Ans, le rôle militaire d'Harfleur s'effaçait de plus en plus. Les fortifications furent cependant renforcées, surtout du côté de la porte de Leure. Une nouvelle menace des Anglais en 1513 obligea à augmenter les garnisons d'Harfleur et du Chef-de-Caux. La peste sévit de nouveau au début du xviº siècle.

VIII

ENVASEMENT DU PORT ET FONDATION DU HAVRE-DE-GRACE

Les alluvions de la Seine, en envahissant peu à peu la rivière d'Harfleur, ont nui très tôt au développement du port. Dès le début du xive siècle, les vaisseaux devaient décharger leurs marchandises à Leure. Les habitants d'Harfleur et des villages voisins étaient astreints à la corvée de curage du port. Au milieu du xve siècle, Honfleur ayant accaparé une partie du trafic, Louis XI fit transformer la crique d'Espagne en avant-port, et la relia par un canal au clos aux galées; la rivière fut délaissée.

Louis XI avait pensé dès la fin de son règne à établir un nouveau débouché au port d'Harfleur. Ses successeurs ne mirent pas ce projet à exécution. Mais François I^{or} fonda de nouveaux bassins en février 1517 dans une crique du Chef-de-Caux. Les pionniers vinrent en foule d'Harfleur, des magasins s'établirent près des chantiers, et une ville s'éleva bientôt. Le Hâvre-de-Grâce, qui ne devait être en principe que l'avant-port d'Harfleur, ne tarda pas à avoir son autonomie propre et à supplanter sa voisine.

Harfleur avait été le type du port du Moyen Age, et ne put survivre. Il fallait aux besoins nouveaux de la marine et du commerce un bassin plus important. Le Hâvre-de-Grâce répondit aux exigences de la situation.

TROISIEME PARTIE

ADMINISTRATION DE LA VILLE ET INSTITUTIONS MUNICIPALES

I

CARACTÈRES ET CADRE GÉOGRAPHIQUE DES INSTITUTIONS D'HARFLEUR

L'organisation municipale de la ville était assez simple. Elle s'administrait elle-même sous le contrôle du capitaine, agent royal. Harfleur était une sergenterie faisant partie de la vicomté de Montivilliers et du bailliage de Caux.

П

LE CAPITAINE ET SON LIEUTENANT

Le capitaine était nommé par le roi et logé à l'Hôtel de Ville. Il recevait 300 livres par an. A partir de la seconde moitié du xve siècle, on voit un même capitaine à la tête d'Harfleur et de Montivilliers. Les principaux capitaines furent Etienne du Moustier, Morelet de Montmor, Sauvage de Gencourt, Lyonnel de Braquemont, Guillaume d'Estouteville; au temps de la domination anglaise, le comte de Dorset, Guillaume Miners, le comte de Schrewsbury; après 1450 le comte de Dunois, puis le seigneur de Sourdeval, le comte de Dammartin, Jean du Bellay, seigneur de la Flotte, Louis Regnart, seigneur de Sorans, Berault Stuart, seigneur d'Aubigny, et Louis de Brézé, comte de Maulevrier.

Le capitaine était assisté d'un lieutenant, nommé par lui, qui le remplaça plus tard dans son rôle d'administrateur de la ville.

Ш

LES ÉLUS, L'ASSEMBLÉE, LE PROCUREUR

Le rouage principal du gouvernement était le conseil des élus. Ils étaient au nombre de quatre, rééligibles chaque année par l'assemblée. Ils recevaient dix livres par an. Ils étaient aidés par des agents subalternes, les quarteniers.

L'assemblée des bourgeois de la ville se réunissait tous les ans à l'Hôtel de Ville pour élire les officiers municipaux et pour discuter les questions importantes.

Le procureur représentait la ville aux assises de Montivilliers et assurait la liaison entre elle et le pouvoir central. Il y avait encore des sergents et des clercs.

IV

ORGANISATION JUDICIAIRE

Au point de vue judiciaire, Harfleur relevait du tribunal de Montivilliers, où se tenaient des assises régulières sous la présidence du bailli de Caux. On en appelait de ses décisions à l'Echiquier et au Parlement de Paris. Les procès ayant trait aux aides et aux autres impôts étaient portés devant la Cour des Aides de Rouen.

VI

ORGANISATION FINANCIÈRE

Au point de vue financier, Harfleur faisait partie de l'élection de Montivilliers.

En dehors des impôts royaux, allégés d'ailleurs par Charles VII, plusieurs redevances municipales pesaient sur la ville. La principale était le quatrième des vins. Le revenu était affecté à l'entretien des fortifications.

La perception des impôts était assurée par un receveur; un « receveur des deniers octroyés pour les fortifications » centralisait les sommes que les octrois royaux affectaient à l'entretien des remparts. Il était aidé par un contrôleur.

VII

AGENTS SUBALTERNES ET TABELLIONAGE

L'Assemblée élisait encore une série d'agents subalternes : courtiers et crieurs de vin.

La présence d'un tabellion à Harfleur est mentionnée à partir de 1384.

VIII

FERMES

La plupart des offices et des revenus étaient affermés. Le rapport des fermes fut sujet à des fluctuations, surtout à la fin du xve siècle.

IX

ORGANISATION RELIGIEUSE

Au point de vue religieux, Harfleur était soumise à l'obédience de l'abbesse de Montiviliiers, qui, en vertu du privilège de l'exemption de l'Ordinaire, nommait les curés sous réserve de l'approbation archiépiscopale de Rouen.

X

GRENIER A SEL

Le grenier à sel d'Harfleur est cité pour la première fois en 1366. Il fut toujours prospère, grâce aux salaisons de poisson, qui furent une des principales industries de la région.

XI

COUTUMES ET PRÉVOTÉ

Les rôles d'Oléron régissaient l'activité économique de la ville. Les coutumes des prévôtés de Leure et d'Harfleur furent publiées en 1387. Elles dénotent une grande activité commerciale.

Harfleur était le siège d'une prévôté. Le prévôt percevait les droits dont la coutume frappait certaines marchandises. Il facilitait en même temps les transactions entre les marchands étrangers et les habitants. Il devait même régler leurs différends.

CONCLUSION

BIBLIOGRAPHIE

PIECES JUSTIFICATIVES

PLANCHES

